

FICHE D'INFORMATION PATIENTS : ERUPTION POLYMORPHE DE LA GROSSESSE

Votre dermatologue a diagnostiqué une éruption polymorphe de la grossesse.

Il s'agit d'une éruption de boutons rouges ou rosés plus ou moins étendus, avec ou sans démangeaisons, qui est fréquente au cours de la grossesse, notamment vers le troisième trimestre.

La cause de l'éruption polymorphe de la grossesse n'est pas connue à ce jour.

Il s'agit d'une éruption sans gravité, ni pour la maman, ni pour le futur bébé.

Il n'est pas nécessaire de réaliser de bilan particulier, le diagnostic est fait par le simple examen par le dermatologue. Parfois, dans certaines situations, le dermatologue pourra prescrire une prise de sang ou réaliser des prélèvements de peau sous anesthésie locale.

L'éruption polymorphe de la grossesse est non contagieuse, et ne sera pas transmise au bébé.

L'éruption peut persister pendant toute la fin de la grossesse, et persister quelques semaines après l'accouchement.

Le dermatologue vous prescrira un traitement à base de **crèmes cortisonées**. Il faudra parfois appliquer de fortes quantités, **plusieurs tubes par jour**, et ceci **tous les jours jusqu'à la fin de la grossesse et après l'accouchement**. Le dermatologue pourra également vous prescrire des comprimés **d'antihistaminiques**, pour éviter de se gratter la nuit. **Ce traitement est, dans la très grande majorité des cas, suffisant, et est à privilégier. Ce traitement ne comporte pas de risque pour la grossesse ni pour le bébé.**

Dans de rares cas, si le traitement par crèmes ne suffit pas, le dermatologue pourra vous prescrire de la cortisone en comprimés, qui n'aura pas non plus de conséquences sur la grossesse et le bébé.

Vous devrez reconsulter le dermatologue en cas :

- de persistance de démangeaisons malgré le traitement prescrit,
- de l'apparition de cloques sur la peau.